

La Naissance du style français 1650-1673. Ouvrage collectif CMBV, Editions Mardaga. 190 pages

La Naissance du style français

1650-1673

Outre sa politique impérialiste en Europe, Louis XIV fut un prince mécène, roi des arts, de premier plan. En témoignent les sujets de ce nouvel opus de la collection « Regards sur la musique » publié par le Centre de Musique Baroque de Versailles et l'éditeur suisse Mardaga.

Entre 1650 et 1673, date « fondatrice » de l'opéra à la française avec la représentation de la première « tragédie en musique » (Cadmus et Hermione) perpétré par l'incontournable Lully, le style français se forme et se précise. C'est un apport qui n'est pas le moindre dans l'évolution de la culture française car il engage de nombreuses disciplines artistiques: favorisé par le mécénat éclatant du Roi-Soleil, le style français devient un modèle européen qui a son temple du goût à Versailles. Autour du Roi, pour célébrer sa grandeur, les institutions sont sollicitées: nouvelle Académie de danse (1662), Académie royale de musique (1669), musiques à la Cour, à la Chapelle, à l'Ecurie, à la Chambre: la nouvelle langue musicale doit sculpter et ciseler cette ampleur et cette volonté de faste qui doivent aussi demeurer proche de Dieu et des hommes. Le Grand Motet naît dans ce contexte, aux côtés du petit motet italianisant (avec Du Mont et Robert). Lully, grand ordonnateur des ballets royaux devient en 1661, surintendant de la musique. Et Molière n'a de cesse de « coudre ensemble » comédie et danse (à partir des Fâcheux, 1661), pour le plus grand plaisir du Souverain. De son côté Perrin, poète et librettiste des compositeurs à la Cour,

entend redonner au théâtre français (le théâtre parlé) toute sa superbe (La Pastorale d'Issy, 1659): autant de volontés individuelles, rivalisent, surenchérissent pour que naisse un nouvel art de la scène, typiquement français. Danse, théâtre, musique, chant...

Les textes réunis par Jean Duron, témoignent de cette intense conception de l'art français sous l'impulsion de Louis XIV, nouvel Alexandre, qui danse le personnage de son illustre prédécesseur dans le Ballet de la naissance de Vénus (1665), nouveau héros que décrit allusivement Racine et que peint à Versailles dans la Galerie des glaces, Le Brun. C'est que nous montre la couverture du présent ouvrage : « tête d'Alexandre » (superbe image du roi de France hellénisé, conservée au Louvre).

Un vent de liberté, d'expérimentation et de trouvailles comme de découvertes souffle alors: les genres de la musique baroque s'inscrivent pour l'éternité.

✘ **Les 6 contributeurs** du recueil analysent et scrutent les ferments et les manifestations de cette émulation concrète qui a produit l'une des musiques les plus délectables de notre histoire. Jean Duron aborde les nouveaux canons de la musique française sous le règne de Louis XIV; Olivier Baumont, réfléchit sur le style français au clavecin; Bénédicte Louvat-Molozay confronte théâtre français et « partage du chant »; Thierry Favier pose les jalons du Grand Motet; Gérard Geay qui a entre autres collaboré à la restitution des Ballets de Lully interprété par Hugo Reyne, évoque les 24 Violons du Roy et les premières oeuvres du Baladin Florentin; enfin Thomas Leconte restitue la littérature des Petits et des Grands Motets pour la première Chapelle de Louis XIV à Versailles (1660-1683). Lecture capitale pour bien comprendre la musique française du premier baroque (celle du XVIIème ou du Grand Siècle).

La Naissance du style français 1650-1673. Collectif, textes réunis par Jean Duron. Collection « Regards sur la musique ». 190 pages

Lire aussi

✘ [Le coffret « regards sur la musique », édité pour les 20 ans du Centre de Musique baroque de Versailles](#), à l'automne 2007, qui regroupe en un cycle incontournable 4 ouvrages clés sur l'évolution des formes musicales et sur les découvertes et les changements du goût sous les règnes des Bourbons à Versailles, de Louis III à Louis XVI...

Chaque volume comprend en moyenne six articles particulièrement documentés (et illustrés) dont l'acuité de la démonstration, dévoile l'une des facettes de ce qui constitue l'art de l'Ancien Régime et aussi une manière d'Age d'or des arts, la musique étant depuis la conception du palais et des jardins de Versailles, la partie la plus essentielle d'un pouvoir qui n'a pu se représenter qu'avec l'esprit du faste et de la sublimation qu'apportent chant et rythme de la souveraine musique. Le regard défendu par les auteurs établit aussi des correspondances passionnantes entre les disciplines, au sein desquelles la peinture n'est ps absente...